



Comité de Jumelage du Pays de Guîtres

Compte rendu de la réunion en visio du bureau du 4 mars 2022

Présents : Gérald Decaesteke, Odile Rambaud, , Gisèle Decaesteke, Jean Luc Leterme, Bernard Dudziak, Sylvie Lagarde, Gilles Béguin,

Excusé(s) : Jean Gaury

Absent(s) : Catherine Bris,

La réunion du bureau est présidée par Monsieur DECAESTEKE Gérald en sa qualité de président du Comité.

Ordre du jour

Les dates du voyage sont arrêtées du **mercredi 28 septembre au lundi 3 octobre 2022**.

D'après les premiers comparatifs concernant le transport il apparait clairement que le coût collectif en avion est plus élevé :

- De Mérignac à Berlin : 237€ + bus
- De Mérignac à Hanovre : 323€

Pour rappel le coût du transport en bus :

Si 43 personnes : 171€

Si 61 personnes : 182€

Il semble, avant toute décision, d'imaginer un transport aérien mais en inscription individuelle (entre 60 et 160€), ce qui nous demanderait une organisation en amont. Un vol en direction d'Hanovre certes plus onéreux nous délesterait de l'organisation d'un transfert aéroport Schladen qui serait plutôt à la charge des familles.

Un courrier explicatif sur les différentes possibilités de transports sera envoyé aux adhérents et une invitation à une rencontre préparatoire sera organisée de façon conviviale.

Rencontres avec les adhérents pour préparation du voyage : 2 avril 2022 salle du souvenir à Guîtres ou Bonzac

QUOI	QUI	QUAND
Contact M. Rottier et prof allemand	Gérald	ASAP
Contact Hervé Alloy	Sylvie	ASAP
Réservation salle du souvenir	Sylvie	ASAP
Préparation courrier adhérents	Tous	Après le 29 mars
Prochaine réunion	Tous	19 mars 2022 à Bonzac

Vu le président

